

Rapport d'activité

Année 2018

SOMMAIRE

1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	2
2. GESTION BUDGETAIRE	2
3. ANIMATION TECHNIQUE.....	2
4. REVISION DU SCoT.....	2
5. ENERGIE CLIMAT.....	3
6. PROJETS SUR LESQUELS LE SCoT EST CONSULTE OU ASSOCIE.....	4
7. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCoT.....	7

ANNEXE

BILAN DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2018	8
--	---

1. VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU SyCoTeB

Le Bureau Syndical s'est réuni à 9 reprises en 2018 les 5 février, 7 mars, 4 avril, 3 mai, 7 et 19 juin, 12 juillet, 6 septembre, et 8 novembre. Il a pris 8 délibérations.

Le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises en 2018 les 1^{er} et 29 mars, 19 juin, 25 septembre, et 28 novembre. Au cours de l'année, 29 délibérations ont été adoptées (Tableau des délibérations en annexe).

2. GESTION BUDGÉTAIRE

• Budget primitif 2018

Il a été voté pour un montant de 262 206,78 € en section de fonctionnement et de 244 178,00 € en section d'investissement.

Les dépenses d'investissement ont été structurées autour de 3 grands postes :

- Les dépenses d'étude Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont l'élaboration a démarré en 2015,
- La révision du SCoT qui a débuté début 2017,
- Des dépenses de mobilier et matériel informatique.

Les dépenses de fonctionnement ont été pour l'essentiel composées des dépenses engagées en moyens humains (2 agents à temps complet et un chargé de mission climat-énergie à temps complet en CDD depuis le 17/09/18), fournitures nécessaires au bon fonctionnement du syndicat, et services extérieurs (dont le Système d'Information Géographique et des frais de conception de la Lettre du Plan climat).

Les recettes étaient constituées :

En investissement

- Du solde d'exécution de la section d'investissement,
- Des excédents de fonctionnement capitalisés,
- Du FCTVA,
- De la subvention de la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord relative au financement et à la réalisation des études de révision du SCoT du Bergeracois,
- Du solde de la subvention de l'ADEME pour le financement de l'étude Plan Climat Air Energie Territorial

En fonctionnement

- des contributions des EPCI membres du syndicat mixte,
- du remboursement par le Pays du Grand Bergeracois des frais de personnel mis à disposition de l'association pour un tiers temps sur trois mois,
- du résultat de fonctionnement reporté.

Le compte administratif de l'exercice 2018 a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 24 540.50 € et un excédent d'investissement de 87 157.94 € (dû au versement de la subvention DGD SCoT rural en 2017 et 2018, non inscrite aux budgets 2017 et 2018).

3. ANIMATION TECHNIQUE DU SyCoTeB

Christophe ANDRES, Directeur du Syndicat.

Caroline IRAGNE, Secrétaire comptable du Syndicat.

Baptiste SUREAU, Chargé de mission climat-énergie, recruté en CDD depuis le 17 septembre 2018.

Caroline IRAGNE a été mise à disposition de l'association Pays du Grand Bergeracois du 1^{er} mars au 31 mai 2018 pour un tiers temps afin d'assurer la continuité de l'association dans l'attente de l'intégration de ses salariés et de ses missions au sein de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

4. REVISION DU SCoT

La révision du SCoT du Bergeracois, démarrée en 2017, s'est poursuivie en 2018.

Au premier semestre, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** a été formalisé et un travail concomitant d'élaboration du Document d'Orientations et d'objectifs (DOO) a été mené.

Le projet de PADD a été travaillé en comité de pilotage et en commissions thématiques.

RF BERGERAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/07/2019 024-200027134-20190702-2019_09-DE

Les commissions « Economie, Agriculture et Tourisme », « Habitat, Equipements et Déplacements », « Biodiversité, Ressources en eau » et « Paysages, Cadre de vie, Energie et Climat » se sont réunies les 11 janvier et 8 février 2018 en phase PADD. Elles ont rassemblé des élus du territoire et des acteurs invités en fonction des thématiques abordées : chambres consulaires, associations, Fédération des Vins de Bergerac et Duras, I.V.B.D. (Interprofession des Vins de Bergerac et Duras), INAO, MESOLIA, CRPF (Centre régional de la propriété forestière), les offices de tourisme du territoire, le Pays du Grand Bergeracois, des entreprises (POLYREY, SNCF, ENEDIS...), les fédérations départementales de chasse et de pêche, les services du Département (Habitat, Urbanisme, Environnement, Aménagement) et de l'Etat, les syndicats d'eau, les syndicats de transport, etc.

Le PADD a été présenté et débattu en comité syndical le 29 mars 2018 et lors de réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et les Personnes Publiques Consultées (PPC) le 14 mai 2018.

Au printemps 2018, les commissions thématiques se sont réunies pour travailler sur un projet de **DOO** (les 5 et 6 juin) tout comme le comité de pilotage, réuni à 4 reprises pour l'élaboration du DOO. De plus, des réunions techniques se sont tenues : des réunions de travail et de cadrage dans le cadre du dispositif ACE (Assistance aux Continuités Ecologiques) avec Yannick Coulaud du Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) Dordogne, et une réunion "Trame verte et bleue" rassemblant les services dédiés des EPCI membres, du Département, du CAUE et de la Ville de Bergerac, le 3 mai 2018.

Le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) a fait l'objet de deux réunions spécifiques de la commission « Economie, Agriculture et Tourisme » les 5 juin 2018 et 13 septembre 2018.

Le second semestre 2018 a été consacré à la **formalisation du DOO** et à la **concertation** qui s'est appuyée sur une première version du Document d'Orientations et d'Objectifs rédigée durant l'été 2018.

Ainsi, les PPA et PPC se sont exprimées sur le projet de DOO le 20 septembre 2018, de même que le comité technique (qui rassemble des techniciens des EPCI membres, du Département et de l'Etat) réuni le 6 novembre 2018.

De plus, afin de faciliter l'appropriation des propositions formulées, une organisation en réunions thématiques et réunions territorialisées dans chaque EPCI a été proposée :

- une assemblée des Maires et conseillers municipaux des communes du territoire (le 03/07/2018 à Beaumontois en Périgord) relative au projet de DOO
- des réunions de présentation du DOO et débat avec les délégués communautaires dans chaque EPCI membre (le 02/10/2018 à Plaisance pour les élus de Portes Sud Périgord, le 16/10/2018 à Rouffignac de Sigoulès pour les délégués de la CAB, et le 23/10/2018 à Lalinde pour les élus de Bastides Dordogne Périgord)
- des réunions publiques pour présenter le projet de SCoT avant arrêt les 24 octobre à Monsaguel, 6 novembre à Lalinde et 8 novembre 2018 à Gardonne.

Enfin, le comité de pilotage, après cette phase de concertation, a travaillé sur les dernières corrections à apporter au DOO.

A l'issue de ces instances, les pièces du SCoT en cours de rédaction ont pu être corrigées, complétées et partagées, au regard des attentes des différentes structures associées à la révision du SCoT.

5. ENERGIE CLIMAT

• Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

En 2015, le territoire du SCoT du Bergeracois via la candidature du SyCoTeB, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets pour mobiliser 200 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Après une première convention signée à l'automne 2015, qui a permis à des collectivités du territoire du SCoT de se partager une première aide financière de 500 000 €, deux avenants ont été signés les 28 mars et 25 avril 2017 pour permettre le financement de nouvelles actions sur le territoire du SCoT Bergeracois : remplacement de véhicules de service et de transport urbain par des véhicules propres (CAB), rénovation de l'éclairage public des équipements sportifs de la Ville de Bergerac, mise en place d'un éclairage public solaire à Fonroque, remplacement de véhicules communaux par des véhicules propres (Prigonrieux).

En 2018, les conventions signées le 18 novembre 2015 arrivant à échéance, un important travail de contrôle de la validité des conventions et d'identification des actions ayant démarré au plus tard le 31/12/2017, a été réalisé. Les justificatifs de démarrage des actions ont été collectés auprès des collectivités signataires des conventions et transmis à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Dordogne.

• Programme "Certificats Economies d'Energie dans les Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)"

En tant que territoire lauréat TEPCV et signataire avec l'Etat de deux avenants à la convention TEPCV les 28 mars et 25 avril 2017, le SyCoTeB est porteur d'un programme d'économies d'énergie.

Des actions initialement éligibles pour un financement TEPCV ont pu ainsi bénéficier du nouveau dispositif « Certificat d'Economie d'Energie ».

RF BERGERAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/07/2019 024-200027134-20190702-2019_09-DE

Ce programme, lancé en juin 2017, s'est poursuivi sur toute l'année 2018. Les dépenses éligibles sont celles réalisées d'ici le 31 décembre 2018 pour des travaux d'économies d'énergie effectués sur le patrimoine des collectivités territoriales : la rénovation de l'éclairage public extérieur (hors équipements sportifs), l'isolation ou le changement de chauffage pour les bâtiments publics ou pour les logements résidentiels individuels, et le raccordement d'un bâtiment public ou d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur.

Cela représente potentiellement la réalisation de 1,3 million d'€ de travaux pouvant générer une prime CEE d'1 million d'€.

Au total, 107 dossiers ont été déposés en 2017 et 2018 par 39 communes du territoire du SCoT du Bergeracois :

- 92 dossiers concernent des opérations de réhabilitation/rénovation de bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes, logements communaux...) : travaux d'isolation, de remplacement de chaudières/radiateurs, de changement des menuiseries, etc.
- 15 dossiers concernent l'éclairage public.

Le volume prévisionnel de CEE générés par ces opérations est de 380 406,81 MWhc.

Le montant total de primes prévisionnelles pour les bénéficiaires (maîtres d'ouvrages) est de 951 018 €.

D'autres dossiers sont en cours de traitement : ainsi, la totalité de l'enveloppe pourrait être consommée si tous les travaux se réalisent et sont facturés dans les délais impartis.

• **Arrêt et approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Suite au transfert de compétence « élaboration d'un Plan Climat » de ses E.P.C.I. membres, le SyCoTeB, par délibération en date du 5 février 2015, a lancé l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T.) adossé au SCoT et en a défini les principaux objectifs :

- Faire de la transition énergétique une opportunité pour le développement économique et la qualité de vie pour tous les habitants du territoire ;
- Agir non seulement sur la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et des consommations énergétiques mais également sur l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique afin d'en diminuer la vulnérabilité.

Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Sur les 63 actions du Plan Climat, 26 d'entre elles doivent être portées par les EPCI.

Par délibération en date du 1er mars 2018, le Comité syndical a adopté à l'unanimité l'arrêt du projet de PCAET et l'a soumis aux avis de l'autorité environnementale, de M. le Préfet de Région ainsi que de M. le Président du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine. Une consultation publique a été engagée en parallèle du 23 avril au 23 mai 2018.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Nouvelle Aquitaine a rendu son avis constitué d'observations le 3 juillet 2018. Les avis de la préfecture de Région et du Conseil Régional étaient favorables tacitement.

Après avoir apporté des amendements au Plan Climat Air Energie Territorial 2018-2023 en réponse aux avis exprimés, les membres du comité syndical ont approuvé le PCAET le 28 novembre 2018.

6. PROJETS SUR LESQUELS LE SCOT EST CONSULTÉ OU ASSOCIÉ

Le SyCoTeB est régulièrement consulté pour avis sur des documents d'urbanisme (PLUi, PLU, cartes communales) ou autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, etc) des communes et EPCI de son territoire ou sur les documents d'urbanisme de territoires voisins (SCoT, PLUi...). C'est le bureau qui émet ces avis.

Le SyCoTeB est également associé aux procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme de son territoire et au-delà (SCoT, PLUi, SRADDET...).

Il est aussi intégré dans divers groupes de travail.

- **Association du SyCoTeB dans les procédures relatives aux documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT et au-delà**
 - ✓ Elaboration du PLUi de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise : participation au comité de pilotage et ateliers de travail comme l'atelier "Transports et mobilité" les 6 et 8 février 2018 ou l'atelier "Economie, Artisanat et Tourisme" le 13/07/2018
 - ✓ Révision du PLU d'Eymet : réunion de concertation le 27 février 2018 à Eymet
 - ✓ PLUi de la communauté de communes du Pays Foyen : réunion de présentation du zonage aux PPA le 20 décembre 2018 à Sainte Foy La Grande
 - ✓ Réunion de présentation du PADD du SCoT du Pays de l'Isle à Coulounieix-Chamiers le 1^{er} octobre 2018 à Neuvic sur l'Isle
 - ✓ Réunion PPA Révision carte communale de Cause de Clérans le 20/03/18 à Lalinde.
- **InterSCoT Régional**
 - ✓ Contribution du SCoT du Bergeracois au SRADDET Nouvelle Aquitaine :
Dans le cadre de la collaboration interscot, les SCoT de la région Nouvelle Aquitaine se réunissent régulièrement pour suivre l'élaboration du SRADDET et apporter leur contribution lors de réunions techniques ou dans le cadre de la conférence régionale des SCoT.

RF BERGERAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/07/2019 024-200027134-20190702-2019_09-DE

- ✓ Invitation par la Région à des réunions de concertation sur le SRADDET :
 - le 27 juin à Bergerac
 - sur la stratégie foncière régionale le 7 juillet à Bordeaux
 - club observation et stratégie foncière le 09/01/18, le 07/07/18 et le 12/11/18 à Bordeaux,
 - réunion de travail sur l'avancée du SradDET et les futures règles générales le 07/11/2018 à Angoulême
 - conférence régionale permanente de la Mobilité et des Transports à Pessac le 04/06/18
 - ✓ Participation au club technique de la Fédération nationale des SCoT à Paris et au club "Mise en œuvre" dans le cadre de l'InterSCoT (à Bordeaux le 07/12/18)
 - ✓ Participation aux Rencontres Nationales des SCoT (juillet, Amiens) et à différents séminaires ("SCoT ruraux" le 19/10/18 à Guéret) ou formations
- **Interventions, témoignages du SyCoTeB**
 - ✓ Au séminaire SCoT organisé par la Préfecture de la Creuse le 19/10/18
 - ✓ Aux journées techniques "Continuités écologiques et territoires" organisées par le CEREMA et le CNFPT à Toulouse le 29/11/18
 - ✓ A la Conférence des maires de la Communauté de communes Vals de Saintonge le 03/12/18 à Saint Jean d'Angély
 - **Association du SyCoTeB sur divers projets et groupes de travail relatifs à la thématique Energie-climat**
 - ✓ Intégration au Réseau des Plans-climat d'Aquitaine
 - ✓ Participation aux ateliers énergie du SDE 24 le 23 janvier à Sarlat,
 - ✓ Réunion d'échange "Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte" le 16 février à Périgueux, réunion de partage d'expérience sur les politiques d'adaptation au changement climatique à l'ADEME de Bordeaux le 5 juillet, Rencontres territoriales PCAET à la DREAL de Limoges le 21 décembre.
 - **Avis du SyCoTeB sur les documents d'urbanisme**

En 2017, après renouvellement de l'assemblée, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour émettre des avis à l'occasion de l'élaboration, de la modification ou de la révision des documents d'urbanisme et des avis sur les demandes de dérogation à l'article L122.2 du code de l'urbanisme.

Le SyCoTeB a été sollicité au cours de l'année 2018 pour émettre un avis sur les dossiers suivants :

DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la demande de permis de construire pour la construction d'une serre agricole - commune de Lamonzie-Saint-Martin
DEMANDE REÇUE LE	8 janvier 2018
DATE AVIS	5 février 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis favorable compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT.
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la demande de dérogation à l'article L. 142-4 du code de l'urbanisme : révision de la carte communale de la commune de Préssignac-Vicq
DEMANDE REÇUE LE	19 janvier 2018
DATE AVIS	5 février 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis favorable à la demande de dérogation au regard du projet général de révision de la carte communale tel que présenté sous réserve de l'intégration paysagère des cabanes ainsi que du hangar à avions mais aussi d'une délimitation plus ajustée des espaces constructibles nécessaires au projet et d'une filière assainissement non collectif compatible avec la protection des espaces naturels. L'objectif étant de garantir une urbanisation modérée dans l'attente du PLUi tout en permettant la réalisation du projet. La compatibilité avec le SCoT en cours de révision sera appréciée dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord.
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la demande de permis de construire pour la construction d'un hôtel - commune de Saint Laurent des Vignes
DEMANDE REÇUE LE	12 mars 2018
DATE AVIS	4 avril 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis favorable compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT.

RF BERGERAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/07/2019 024-200027134-20190702-2019_09-DE

DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la demande de permis de construire pour la construction d'une serre agricole - commune de Lamonzie-Saint-Martin
DEMANDE REÇUE LE	4 avril 2018
DATE AVIS	3 mai 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis réservé dans l'attente d'informations complémentaires détaillées sur le projet de culture maraichère justifiant la nécessité de construction d'une serre PV d'une telle superficie et sur sa compatibilité avec le projet agricole du territoire.
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la demande de permis de construire pour la construction d'une serre agricole - commune de Lamonzie-Saint-Martin
DEMANDE REÇUE LE	4 avril 2018
DATE AVIS	19 juin 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis favorable sous réserve d'un complément d'information apporté au dossier de permis de construire permettant d'explicitier l'intérêt du projet pour l'exploitation. La construction d'une serre photovoltaïque et son dimensionnement, devant avoir pour priorité dans sa conception, une production agricole principale avec pour finalité la mise en place d'installations agronomiquement performantes apportant une plus-value à la culture de plein champ.
DEMANDEUR	Communauté de communes Portes Sud Périgord
OBJET	Avis sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Eymet
DEMANDE REÇUE LE	
DATE AVIS	19 juin 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis favorable au regard de la compatibilité du projet de révision du PLU de la commune d'Eymet avec les objectifs prescriptifs du SCoT.
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis relatif au transfert de l'ESAT des Papillons Blancs de Saint Christophe sur le site de Brousse – commune de Bergerac
DEMANDE REÇUE LE	18 juin 2018
DATE AVIS	12 juillet 2018
NATURE DE L'AVIS	Avis favorable à la demande de permis de construire pour le transfert de l'ESAT des Papillons Blancs de Saint Christophe sur le site de Brousse compte tenu de la compatibilité du projet avec le SCoT.
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité n°1 du PLU de Bergerac pour la création d'un parc photovoltaïque sur le site de l'aéroport de Bergerac-Roumanières
DEMANDE REÇUE LE	25 juin 2018
DATE AVIS	1 juillet 2018
NATURE DE L'AVIS	Le dossier présentant un faible impact sur les espaces naturels dont la consommation est limitée, contribuant au développement des énergies renouvelables sur le territoire et participant en cela à la mise en œuvre du SCoT et du Plan Climat Air Energie territorial, avis favorable compte tenu de la compatibilité du projet avec les objectifs prescriptifs du SCoT et de la contribution à sa mise en œuvre.
DEMANDEUR	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
OBJET	Avis sur la demande de certificat d'urbanisme pour la création d'une zone d'activités commerciales sur le site de la discothèque le Windsor, commune de Saint Laurent des Vignes
DEMANDE REÇUE LE	16 juillet 2018
DATE AVIS	6 septembre 2018
NATURE DE L'AVIS	Sous réserve de compatibilité avec les prescriptions du Document d'Aménagement Commercial en vigueur, les membres du bureau ont déclaré le dossier compatible avec le SCoT.



7. COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU SCoT ET DU PLAN CLIMAT

➤ **Communication d'articles via les bulletins des collectivités adhérentes**

Des articles sur le SCoT ont été intégrés à certains bulletins communaux et communautaires ou sur leurs sites internet.

➤ **Publication d'articles par la presse locale**

SCoT

- Journal Sud Ouest – 25/10/2018 – "Urbanisme : les enjeux du Scot en réunion publique"
- Journal Sud Ouest – 30/10/2018 – "Le territoire construit son futur"

PCAET

- Journal Sud Ouest – 25/04/2018 – "Une consultation publique autour du Plan climat du Bergeracois"
- L'Echo – 23/04/2018 – "Plan climat : consultation du public"
- Journal Sud Ouest – 04/12/2018 – "Peu de monde pour voter le Plan climat"

➤ **Edition du 3^{ème} numéro de la Lettre du SCoT (mai 2018)**

➤ **Organisation de réunions publiques dans le cadre de la révision du SCoT pour présenter le projet de SCoT avant arrêt**

- Sur le territoire de la communauté de communes Portes Sud Périgord le 24 octobre 2018 à Monsaguel
- Sur le territoire de la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord le 6 novembre 2018 à Lalinde
- Sur le territoire de la CAB le 8 novembre 2018 à Gardonne.

RF BERGERAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/07/2019 024-200027134-20190702-2019_09-DE

ANNEXE : TABLE DES DELIBERATIONS 2018 DU COMITE SYNDICAL

DATE	N°	OBJET
01/03/2018	2018-01	Evolution du Pays du Grand Bergeracois – Mise à disposition temporaire d'un agent
01/03/2018	2018-02	Assurance statutaire du personnel
01/03/2018	2018-03	Convention d'adhésion au pôle Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la Dordogne 2018 - 2020
01/03/2018	2018-04	Débat d'orientations budgétaires
01/03/2018	2018-05	Arrêté du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
01/03/2018	2018-06	Motion relative à la révision de la cartographie des zones défavorisées simples
29/03/2018	2018-07	Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT du Bergeracois : présentation et débat
29/03/2018	2018-08	Vote du compte administratif
29/03/2018	2018-09	Approbation du compte de gestion
29/03/2018	2018-10	Affectation des résultats
29/03/2018	2018-11	Adoption du budget primitif 2018
29/03/2018	2018-12	Renouvellement des modalités de prise en charge des frais de missions temporaires du personnel du SyCoTeB
29/03/2018	2018-13	Création d'un emploi de chargé de mission « Climat Energies »
19/06/2018	2018-14	Décision modificative N°1
19/06/2018	2018-15	Renouvellement de ligne de trésorerie
19/06/2018	2018-16	Règlement intérieur
19/06/2018	2018-17	Rapport d'activités 2017
19/06/2018	2018-18	Projet Economie circulaire CLUSTER B « ACTIFS »
19/06/2018	2018-19	Convention de financement ADEME
25/09/2018	2018-20	Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs
25/09/2018	2018-21	Adhésion au régime d'assurance chômage pour les agents contractuels
25/09/2018	2018-22	Indemnisation des frais de déplacement au moyen d'un véhicule personnel pour des missions temporaires
25/09/2018	2018-23	Adhésion au service "RGPD" du syndicat intercommunal A.GE.D.I. et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)
25/09/2018	2018-24	Durées d'amortissement des biens
25/09/2018	2018-25	Autorisation d'envoi par courriel des convocations au comité syndical
28/11/2018	2018-26	Approbation du Climat Air Energie Territorial
28/11/2018	2018-27	Plan climat : premières actions en partenariat avec le CAUE
28/11/2018	2018-28	Assurance statutaire du personnel
28/11/2018	2018-29	Election d'un membre du bureau

